

Formation doctorale - Tableau des équivalences horaires

Procédure

Pour rendre compte à l'ED de vos heures de formation:

- conservez dans un fichier *ad hoc* toutes les attestations qui vous sont remises à l'issue des formations, séminaires, colloques, etc.; le programme des manifestations auxquelles vous participez; les publications réalisées lors de votre doctorat (scannez l'article et la mention de toutes les indications bibliographiques)¹;
- déverser sur Améthis vos demandes avec attestations pour permettre une validation au fil de l'eau par Mme Facchini. Pour la catégorie 'Publications & produits de la recherche' (voir tableau) vous devez envoyer votre demande par courriel (bfacchini@unistra.fr) afin que le Bureau de l'ED 520 traite votre demande ;
- **au moment de chaque réinscription** vous éditez *via* Améthis un état de lieux de votre parcours de formation. Pour avoir une vision de votre volume horaire au fil du temps, vous pouvez également suivre vos formations sur Améthis et en éditer vous-même la liste sur le modèle de la CIF².

Pour mémoire sont obligatoires sur le parcours doctoral les formations suivantes :

- Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche (FR) ou Research integrity in scientific professions (EN) **Formation obligatoire à valider en 1ère année qui conditionne l'inscription en 2ème année. Inscription à ce MOOC via le site FUN MOOC de Bordeaux puis envoi de l'attestation à dir-amethis@unistra.fr pour validation sous Amethis;**
- La formation "Charte de déontologie des métiers de la recherche" (3h) : **à suivre dès que possible et avant la 3ème année..** Inscription via la plateforme AMETHIS. Validation par le pôle de formation du Collège doctoral.

Type d'activités (formation/production scientifique) ³ *	Nombre d'heures accordé
Participation à un séminaire de recherche	durée de la séance de séminaire (max. 3 heures)
Participation à une manifestation scientifique (colloque, journée d'étude, etc.)	06 heures x le nbre de jours de la manifestation (Nb : fournir une attestation de présence)
Participation avec communication à une manifestation scientifique (séminaire de l'UR, journée d'étude colloque jeune chercheur, colloque)	12h
Présence à un événement de vulgarisation scientifique (fête de la science, lectures publiques, rencontres avec des auteurs, conférences avant concerts, ...)	02h
Participation à un événement artistique (exposition, création, workshop, etc.) <u>en lien avec la recherche de la thèse</u> <ul style="list-style-type: none"> • sans retour critique • avec retour critique (par le biais d'un écrit ou d'un oral) 	06h 12h
Publications & produits de la recherche ⁴ <ul style="list-style-type: none"> ▪ Article/chapitre d'ouvrage ▪ Edition d'ouvrage ▪ Ouvrage ▪ Compte rendu ▪ Corpus et autres produits (entretiens, traduction, documents didactiques, catalogue d'exposition, ...) 	entre 18h et 24h selon l'article 18h 36h Entre 06h et 09h selon le CR Appréciation au cas par cas (18h à 30h)
Organisation d'une manifestation scientifique <ul style="list-style-type: none"> • Séance de séminaire • Journée d'étude • Colloque jeunes chercheurs • Colloque 	06h 12h 18h 24h

¹ Cela vous aidera à la constitution de votre CV.

² Cela vous aidera à actualiser la CIF annuellement.

³ Les formations peuvent être suivies à l'Unistra (UR, ED, CED, IDIP, URFIST, composantes, etc.) ou hors Unistra (autres universités ou organismes de formation nationaux et internationaux).

⁴ Pour la validation des items de cette ligne, précisez les dates de parution, nombre de pages, lieu et maison d'édition, éventuellement l'éditeur scientifique. Merci d'adresser la table des matières de la revue, de l'ouvrage, etc.

Organisation et/ou animation d'un événement de vulgarisation scientifique (fête de la science, lectures publiques, rencontres avec des auteurs, conférences avant concerts, ...)	06h
Organisation d'un événement artistique (exposition, création, workshop, etc.) <u>en lien avec la recherche de la these</u>	12h
Formations (école d'été, cours de master, DU, Mooc ⁵), stages, cours de langues	Nbre d'heures de la formation, du stage, validées sur présentation d'une attestation de présence Nb : la validation des heures de formation en langue est plafonnée à 20h
Journée d'accueil D1 de l'ED	03h / session (matin / après-midi)
AG des doctorants de l'ED	02h
Journée des Doctorants de l'ED 520	selon le mode de participation (cf. <i>supra</i>)
Activités d'animation au sein de l'ED	Entre 03h et 24h selon les cas

12022021-GG/EC
ED520_Equivalences horaires_Février2021.docx

⁵ Pour les Mooc, fournir une attestation assortie du nombre d'heures (cours et travail personnel) ainsi que le lien du site Web permettant de le localiser.